



LETTRE DU MAIRE

#SolidaritéUkraine

3 mars 2022

Chères Ormessonnaises, chers Ormessonnais,

La guerre est de retour en Europe. L'offensive déclenchée à l'aube du 24 février, par les forces russes sur de multiples sites du territoire ukrainien, constitue une agression militaire d'une ampleur inédite sur notre continent depuis la fin de la seconde Guerre mondiale. Cette invasion secoue l'Europe et le monde, entraînant un exode massif de femmes et d'enfants fuyant les zones de combat alors que les hommes ukrainiens restent pour se battre, défendre leur pays, leur démocratie et leur liberté.

Dans cette guerre sanglante, le bilan humain est terrifiant et les conséquences sociales, économiques et culturelles sont dramatiques.

Contre cette escalade militaire, nous nous joignons à tous ceux qui appellent à un cessez-le-feu immédiat. Tous les efforts doivent être déployés pour que soit mis fin à cette agression et à la violation des droits de l'homme, et pour que les vies humaines soient épargnées.

Les élus du Conseil Municipal d'Ormesson affirment leur solidarité avec le peuple ukrainien et se mobilisent pleinement. La priorité est de répondre le plus rapidement possible aux besoins humanitaires et à la détresse des victimes de ce conflit. C'est pour cela que nous avons décidé de mettre en place un certain nombre de démarches et d'actions concrètes :

- **Un grand rassemblement est prévu le samedi 12 mars à 9h30** dans le Parc de la Mairie pour assister à la levée du drapeau ukrainien au son de l'hymne national du pays. Un moment de recueillement pendant lequel je m'exprimerai en présence de l'ensemble du Conseil Municipal.
- **Un appel aux dons répondant aux nécessités et aux besoins les plus immédiats des Ukrainiens**, est mis en place en partenariat avec l'Association des Maires de France, la Protection Civile et le Lion's Club. Pour toutes informations, rendez-vous sur le site <https://don.protection-civile.org> ou déposer vos chèques, selon votre choix, à l'ordre de FNPC ou du Lion's Club – opération Ukraine dans l'urne mise à disposition à l'accueil de la Mairie.
- La Ville et son CCAS ont informé la Préfète de **la mise à disposition immédiate de deux logements communaux** pour accueillir les familles de réfugiés ukrainiens avec un suivi social adapté.
- Dans le même esprit, **la mairie se propose de recueillir vos propositions d'hébergement**, d'en assurer la centralisation et de les transmettre en préfecture, la répartition des réfugiés sur le département étant du ressort de l'État.
- Le Conseil Municipal proposera également une délibération lors du prochain conseil d'avril 2022, pour **attribuer une subvention par l'intermédiaire du dispositif FACECO** pour une aide d'urgence. Ce mécanisme permet à toutes les collectivités qui le souhaitent, quelle que soit leur taille, d'apporter leur contribution financière pour financer des opérations humanitaires d'urgence.

C'est avec la conviction sans faille de soutenir la démocratie et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qu'ensemble nous devons agir.

Défendons avec la plus grande détermination la Paix et la Liberté !

Votre Maire,

Christine Seguis